

ICANN76 | Forum de la communauté – Vers SMSI 20 : comment pouvons-nous améliorer la participation multipartite à la gouvernance de l'Internet
Mercredi 15 mars 2023 – 10h30 à 12h00 CUN

ANDREA GLANDON : Merci à toutes et tous d'être là. Nous allons commencer dans deux minutes. Merci.

Merci de bien vouloir prendre place. Nous allons commencer sous peu.

Merci de bien vouloir prendre vos places. Nous allons commencer.

Merci de bien vouloir prendre vos places. Nous allons commencer.

Cette session va maintenant commencer. Merci de bien vouloir lancer l'enregistrement.

Bonjour et bienvenue à la 76e session plénière de l'ICANN, qui s'intéresse au SMSI+20 pour renforcer la gouvernance de l'Internet.

Je suis Andrea et je serais la coordinatrice de la participation à distance.

Cette séance est enregistrée et régie par les normes de comportement attendues à l'ICANN.

L'interprétation comprend l'arabe, le chinois, le français, le russe, le portugais et l'espagnol. Vous pouvez cliquer sur l'icône d'interprétation au bas de votre écran dans la barre d'outils de Zoom pour choisir la langue de votre choix.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Souvenez-vous de parler lentement et clairement pour le confort de nos interprètes. Si vous souhaitez poser des questions dans la salle, il y aura trois micros volants. Levez la main s'il vous plaît afin que l'équipe de soutien puisse vous identifier. Pour les participants à distance, si vous souhaitez proposer une question pour que je la lise, merci de commencer par la mention « *comment* » ou « commentaire » et finir par la mention « commentaire » ou par la mention « question ».

Pour visionner la transcription en temps réel, vous pouvez cliquer sur l'option *Closed captioning* dans la barre d'outils de Zoom.

Je donne maintenant la parole à Nigel Hickson.

NIGEL HICKSON :

Bonjour. Bonjour, Nigel. C'est formidable que vous soyez autant à être intéressés par la question du SMSI+20 au lieu d'aller à la plage. Je pense que c'est un signe très positif. Merci beaucoup pour votre présence ce matin. Nous sommes vraiment reconnaissants vers la communauté de l'ICANN pour leur acceptation de la proposition du GAC concernant l'organisation de cette séance.

Notre objectif ce matin est de sensibiliser et de nous mobiliser surtout autour d'une procédure qui va être très intéressante, c'est-à-dire le SMSI+20, le Sommet mondial sur la Société de l'information 20 ans après. Nous pensons que cette session est très importante puisque les débats qui vont avoir lieu pendant le processus de révision de SMSI en prévision de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2025 pourraient clairement définir l'avenir de la gouvernance de l'Internet,

ainsi que le rôle de l'ICANN et des Registres Internet régionaux dans ce contexte.

Nous ne sommes pas ici, bien sûr, pour essayer de prévoir ou contrôler les conclusions de ce processus, qui ne seront sans doute négociées que par les États membres à l'Assemblée générale des Nations Unies. Mais nous, en tant que membres de la communauté multipartite et en tant que membres de l'ICANN, nous appartenons également au système de gouvernance mondiale de l'Internet. Nous avons donc une voix et nous devons la faire entendre.

Nous souhaitons aujourd'hui manifester notre engagement autour de cette question par le biais de nos voix, de nos commentaires, afin de nous impliquer plus avant dans ce processus.

Et le processus de révision SMSI+20, en dernier lieu, s'intéressera entre autres aux résultats des deux sommets de 2003 et de 2005 et leurs mises en œuvre. Donc l'agenda de Tunis d'abord, qui a codifié le rôle de différentes parties prenantes et a recommandé la création du Forum sur la gouvernance de l'Internet des Nations Unies. Et deuxièmement, les lignes d'action -- les axes d'action du SMSI, qui sont des objectifs pour le développement et l'inclusion de l'écosystème Internet.

Voilà. Sans plus attendre, je donne la parole à mon ami qui n'a plus besoin d'être présenté ici. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Nigel. Je vais commencer en espagnol. Nous sommes au Mexique. Et je pense que c'est donc très important que vous puissiez

parler la langue que vous préférez. Nous avons eu un excellent outil grâce à nos interprètes qui sont ici et vous pouvez faire usage des récepteurs d'interprétation avec leurs casques respectifs pour pouvoir suivre nos débats ici.

C'est pour moi important aussi d'utiliser ma langue maternelle pour dire qu'il va y avoir trois parties dans cette réunion. On va voir des intervenants qui sont à la table et qui sont en ligne pour chacune de ces parties. On va avoir à la fin de ces interventions, la possibilité d'avoir un échange avec vous. Et chacun des intervenants se présentera, donc je n'aurais pas à le faire ; un travail en moins.

Nous avons écrit les questions en anglais, donc je vais continuer en anglais. Nous avons trois parties.

La première concerne l'explication de l'histoire et du paysage général du Sommet mondial sur la Société de l'information.

La deuxième partie concerne le processus de révision du SMSI+20, et certains points de vue de la part des parties prenantes, qui seront présentés.

Je vais maintenant donner la parole au premier intervenant qui vient de la région, c'est Carlos Afonso. Carlos Afonso, vous avez la parole.

CARLOS AFONSO :

Oui, merci beaucoup. Est-ce que vous m'entendez ? Je suis désolé, après avoir entendu Sébastien, de ne pas avoir préparé ma présentation en espagnol. Je parle espagnol, mais bon.

Malheureusement, j'ai préparé ma présentation en anglais.

Donc que le SMSI est le résultat d'un long processus qui a commencé en 1998 à Minneapolis, avec la proposition de l'organisation d'un sommet sur celle que l'on appelait déjà la Société de l'information. Il a été proposé de l'organiser en deux phases : à Genève en 2003 et Tunis en 2005.

Les Nations Unies ont décidé qu'un processus préparatoire devrait recevoir des contributions de tous les organes pertinents des Nations Unies. La première phase à Genève a eu pour objectif d'adopter des étapes claires pour jeter les bases d'une société de l'information pour tous, en reflétant les différents intérêts qui étaient en jeu. Près de 50 chefs d'État et près de 180 représentants de 175 pays, organisations internationales, secteur privé et autres ont manifesté leur soutien politique à la déclaration SMSI ainsi que son plan d'action, qui ont été adoptés à l'occasion de cette réunion de Genève du SMSI, et ceci malgré le déséquilibre du processus multiacteurs. Et clairement, il a été révélé l'importance de la participation et surtout la création d'un groupe multiacteurs sur la gouvernance de l'Internet en 2004. Et l'un des principaux défis concernait la définition de la gouvernance de l'Internet.

Ce groupe de travail se composait de 40 membres, gouvernements, secteur privé, société civile, qui devaient tous participer en égalité de conditions. Ils ont tenu quatre réunions à Genève de novembre 2004 à juin 2005. Et je me souviens que, pendant la période intersessions, entre les deux réunions SMSI, l'ICANN s'est opposée au concept de la

gouvernance de l'Internet qui soit partagé entre plusieurs organisations gouvernementales. Et donc l'héritage de la réunion de 2003 marquait, d'après l'ICANN, une possibilité non pas de créer une gouvernance de l'Internet, mais une coordination.

Ensuite en 2005, à Tunis, ça s'est intéressé à l'évaluation des progrès et des actions qui étaient faisables dans le cadre du programme de Genève autour d'une série de résultats qui puissent être livrés. Le groupe de travail a recherché des solutions et des accords dans le domaine de la gouvernance de l'Internet et des mécanismes de financement. Différentes mesures ont été proposées pour pouvoir combler le fossé numérique international, en coordination bien sûr avec les Objectifs de développement du millénaire. L'ensemble des participants ont manifesté leur soutien à la déclaration de Genève en 2005, ainsi qu'à son plan de travail. C'est là, la première étape du SMSI.

Et depuis—

[Les interprètes s'excusent, le son de l'intervenant vient d'être coupé.]

SÉBASTIEN BACHOLLET : Nous ne vous entendons plus, Carlos, malheureusement.

CARLOS AFONSO : Depuis les années 80, les organisations de la société civile et d'autres organisations de notre région recherchaient de nouveaux moyens de communiquer, tels que les BBS à travers les lignes téléphoniques ou d'autres méthodologies.

En mai 1999, l'Association pour le progrès des communications (la « PC ») a été créée, et ceci a mobilisé diverses organisations sans but lucratif autour de la question des communications.

En mai 2020, en réponse à l'invitation des Nations Unies, les droits de la communication pour la société civile ont été lancés, la campagne [inaudible] impliquant 350 organisations à travers le monde, qui ont participé de différentes manières à ces processus.

En parallèle, il y avait également le processus assez compliqué de la définition de la gouvernance de l'ICANN elle-même et la possibilité pour des individus de rejoindre le Conseil. Mais ceci, malheureusement, n'a pas été un succès pour plusieurs raisons. Et la société civile et la présence universitaire ont fini par trouver leur niche dans la structure de l'ICANN.

En juillet 2003, la première charte NCUC a été abordée, et la présence des entités non commerciales pour la première fois. Donc les NCUC, entités non commerciales, ainsi que les organisations à but non lucratif.

L'organisation l'ICANN a ensuite subi une réforme en 2002, ce qui a mis fin à l'idée originale de la participation égale et juste des utilisateurs à l'ICANN. Un ensemble de parties prenantes ont malheureusement été exclues de l'ICANN, et donc la participation de ces entités au Conseil d'administration est réduite à une seule personne sans droit de vote. Cette réforme de l'ICANN constitue donc un impact négatif sur la gouvernance de l'Internet et les politiques de l'Internet en général.

Il y a une histoire assez complexe de l'établissement du Forum de la

gouvernance de l'Internet, conformément au paragraphe 72 de l'Agenda de Tunis. C'est peut-être l'une des initiatives les plus pertinentes générées par les Nations Unies, qui permette une prise de conscience concernant l'importance de la gouvernance de l'Internet. Des chapitres nationaux du Forum sur la gouvernance de l'Internet ont été créés au niveau national.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Pardon. Vous devez conclure.

CARLOS AFONSO : Merci beaucoup. J'en termine.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Wolfgang, veuillez prendre la parole. Nous vous écoutons. Wolfgang, nous ne vous entendons pas. Je peux que vous parlez. Allez-y.

WOLFGANG KLEINWÄCHTER : Merci beaucoup. Merci, Carlos, d'avoir défini un petit peu l'histoire de Minneapolis à Tunis. Mais étant donné que depuis Tunis le monde a énormément changé, l'approche multiacteurs était une innovation de 2005, en particulier pour les gouvernements qui au début avaient eu l'idée, en tout cas, pour certains d'entre eux, qu'ils pourraient gérer l'Internet sous leur houlette. Mais ils ont désormais reconnu que l'Internet est très important pour être géré par un seul acteur.

Je crois que ça a été la principale ici de cette époque. L'Internet doit

donc être géré par tous les acteurs, plus ou moins à pied d'égalité. C'était un petit peu la question, mais en tout cas il y a des rôles différents entre les différents acteurs dans leur gestion de l'Internet.

Et donc la lutte après l'agenda de Tunis était de définir la relation entre ces acteurs.

Tout le monde est d'accord pour dire que le multipartisme est positif, mais tous ont des notions différentes de ce que cela signifie. Il y a ceux qui croient en le multilatéralisme, qui serait supérieur à l'approche multiacteurs. Et cette question d'incorporer les gouvernements, le système gouvernemental dans le système multiacteurs.

Ceci s'est poursuivi au cours des certaines années, mais maintenant nous sommes passés à une situation plus complexe, puisque si nous avons reconnu qu'il n'y a pas réellement de conflit entre le multilatéralisme et l'incorporation des gouvernements dans le système multipartite ou multiacteurs. Ce que nous voyons au niveau du multilatéralisme, c'est un conflit, un conflit important entre différentes versions de la gouvernance de l'Internet.

Nous avons toujours la philosophie « Un monde, un Internet », à laquelle tous adhèrent. Et le conflit qui existe, c'est que nous avons des gouvernements avec différents intérêts et idées sur l'Internet ; 193 juridictions nationales qui donc est contraire à la philosophie « Un monde, un Internet » que nous avons à la base.

Ce que nous reconnaissons dans la définition mentionnée par Carlos, c'est les relations, les liens. Vous avez donc deux langues différentes,

deux langages différents, qui parlent du développement de l'Internet et de l'utilisateur de l'Internet. Vous avez donc la couche application, et vous avez la couche technique. Donc si nous prenons en considération cette nouvelle réalité, quelles sont les leçons du SMSI+20 ?

Il est certain que nous pouvons tirer des informations des débats de Tunis et de Genève, selon ce que Carlos a dit. Mais une des conclusions principales, c'est que l'Internet ne peut pas être géré par un seul acteur. Il nécessite la collaboration de tous, même si cette collaboration devient plus complexe que ce qu'elle était en 2005. Donc, il faut être innovant. Il faut créer et créer de nouveaux modèles de collaboration améliorée. Je crois que c'est la première leçon à tirer.

Deuxième leçon. Les acteurs doivent faire leur travail. Les gouvernements, très souvent, dominant le débat dans la bataille démocratique. Vous vous souvenez très certainement de la déclaration sur l'avenir de l'Internet, les modèles russe et iranien de l'Internet, ainsi que le modèle chinois. Et donc l'idée, avec l'ICANN, c'est une plateforme où tous les acteurs sont actifs et peuvent avoir voix au chapitre pour ne pas laisser tout ceci entre les mains des gouvernements qui sont représentés à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Donc cela veut dire que nous devons apporter des perspectives constructives au processus gouvernemental. Nous devons nous exprimer. Et pour ce faire, nous devons nous réorganiser. Un des grands éléments de la réussite du Groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet, c'est que la Société de l'Internet s'est

rassemblée, la communauté technique a créé une plateforme et le secteur privé s'est également organisé. Grâce à cette plateforme, les points de vue des acteurs non étatiques seront gérables. Et donc l'idée, c'est d'intégrer tout ceci dans vos débats. Merci beaucoup.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Wolfgang. Et nous allons maintenant parler de la valeur du SMSI+20. [Olga] ?

ANRIETTE ESTERHUYSEN : Merci Sébastien. Je suis très heureuse de voir autant de personnes présentes dans la salle. Et je suis également ravie que vous ayez commencé par nous qui sommes les plus âgés. Je trouve que c'est tout à fait approprié.

Je vais commencer par parler du SMSI, avant de parler du SMSI+20. Et donc, c'est vraiment l'idée de l'inclusion, de la sous-structure de ce dont nous avons besoin tous, nous tous qui travaillons dans l'industrie de l'Internet, que vous soyez dans le secteur technique, que vous soyez fournisseurs de services Internet, etc.

S'il n'y a pas d'égalité numérique, les gens ne sont pas connectés. Et ce que nous faisons ne générerait pas nécessairement ce retour sur investissement que nous souhaitons tous. Et voilà pourquoi ceci est important.

C'est une question d'inclusion numérique. C'est une question de développement grâce à l'utilisation de la technologie. Et je crois que

cette démarche multiacteurs est extrêmement importante. C'est une question d'inclusion de la Société de l'information, ce n'est pas uniquement la digitalisation. Le rôle d'éthique des informations et des télécommunications. Et ceci est neutre du point de vue technique. Ce n'est pas simplement la question de l'Internet. Donc, les implications sont sur le long terme.

Et maintenant, j'aimerais passer à ce qui est important dans le cas du SMSI+20. Alors, je reviens au SMSI en lui-même. Le SMSI a été un processus, comme Carlos et Wolfgang l'ont expliqué, qui impliquait à la fois des États membres et des acteurs non étatiques.

Les objectifs du SMSI reflètent au final une version relativement unifiée des États, de la communauté technique, de la société civile et des acteurs universitaires. Donc il y a vraiment un agenda, un programme, qui était considéré comme nécessaire pour vraiment créer une situation d'égalité entre les différents acteurs.

Alors, pourquoi le SMSI est aussi important 20 ans plus tard ? Parce qu'il faut, à la fois, évaluer la situation et voir ce que nous faisons à l'avenir. Comment connecter ceux qui ne sont pas connectés, comment créer l'égalité et l'inclusion, comment générer des opportunités, surtout pour les plus défavorisés, les laissés-pour-compte.

Et donc il est important de parler d'opportunités. Les droits humains sont également un autre objectif du SMSI. Nous passons maintenant à l'intelligence artificielle, à toutes les nouvelles technologies. Et donc les droits humains sont au centre de notre travail, comme le sont les populations et l'humain.

Donc nous avons cette grande vision générale, avec des objectifs ambitieux. Mais il y a aussi eu le besoin d'innovation, de nouvelles politiques, la création d'opportunités commerciales ; la santé publique est impliquée également dans ces discussions. Donc le document est très sophistiqué puisque les domaines d'action sont très spécifiques et très précis.

Voilà un petit peu ce que nous essayons de travailler, donc de travailler aussi du point de vue pratique. Et je crois que toutes les personnes qui sont présentes sur l'Internet doivent reconnaître que c'est important.

Maintenant pour passer aux valeurs les plus importantes du SMSI, et c'est sur quoi j'aimerais que nous réfléchissions pendant cette séance, il faut peut-être revenir ensemble, en tant que différents groupes représentant différents intérêts, à la vision commune. Identifions ce que nous avons en commun.

Si vous considérez le processus multiacteurs, que nous avons depuis 20 ans, tout est devenu un petit peu bureaucratisé. Vous avez différents groupes qui défendent leurs propres intérêts, et l'ICANN est un des exemples de ces processus très bureaucratiques. Et donc je crois qu'il faut peut-être revenir un petit peu en arrière et réfléchir à tout ça. Comment est-ce que les techniciens peuvent être impliqués dans les politiques ? Comment est-ce que la voix de l'ICANN peut être représentée au pacte numérique mondial ?

Je crois que c'est important pour d'une part revenir sur les progrès du SMSI et voir aussi comment nous pouvons mieux collaborer ensemble en groupes représentant différents intérêts, différentes réalités,

différents pays, pour trouver des solutions aux problèmes contemporains. Pas seulement dans le cadre des objectifs du SMSI, mais également par rapport aux problèmes auxquels nous sommes tous confrontés aujourd'hui.

Voilà. Je vais conclure là-dessus. Je sais, Sébastien, que vous souhaitiez que je parle de la coopération, mais les États membres des Nations Unies vont décider de ce qu'ils vont faire avec l'IGF et ils vont également parler de coopération, « améliorer la coopération ». « Améliorer » fait partie de l'Agenda de Tunis, mais c'est en fait une manière de codifier le rôle des gouvernements dans le cadre de la gouvernance de l'Internet.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je suis désolé. Je dois vous interrompre.

ANRIETTE ESTERHUYSEN : Je vais m'arrêter là, mais je voulais simplement parler du rôle des gouvernements, qui doit être traité pour vraiment arriver à une participation des gouvernements tels que nous la souhaitons.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Mon sentiment, c'est que nous sommes déjà en retard. Mais je vais quand même céder la parole à Désirée. Et peut-être que vous pourrez nous dire comment améliorer la participation multipartite.

DESIREE MILOSHEVIC :

Merci beaucoup Sébastien. Je crois qu'il est tout à fait utile d'avoir écouté Afonso et Carlos, ainsi qu'Anriette, sur le passé. Moi, ce que j'aimerais vous dire maintenant c'est quels sont les enjeux entre la phase 1 et la phase 2, enjeux qui se dessinent. Et j'aimerais également parler de l'amélioration de la participation.

Je crois qu'il est également utile de ne pas oublier la structure du système des Nations Unies. Les principes directeurs qui informent le travail des Nations Unies, c'est les conférences et les Sommets qui sont organisés par eux. Et cet organe est né en 1945, pendant la conférence pour l'organisation internationale. Et donc, ceci étant, j'aimerais mettre l'accent sur le fait que, constamment, il y a des réformes qui ont lieu au sein même des structures et des organes des Nations Unies. Et donc je crois qu'il y a une tendance à laquelle il nous faut prêter attention dans le cadre de ces réformes. La question clé est de savoir qui décide, qui, dans l'Internet ou dans les autres types de gouvernance, ait refaçonné au sein du système des Nations Unies. Donc qui décide quel est le nombre de votes, le nombre de droits, et quels sont les mécanismes de prise de décision, qui a été consulté.

Je crois que ceci pourra expliquer un petit peu ce qui s'est passé lors de la phase 1 et de la phase 2 du SMSI. J'ai participé au nom du secteur privé à ces deux phases. Et nous n'aurions pas pu être présents dans une salle où l'importance de la gouvernance était discutée.

Il y a d'énormes enjeux. Le PDG de l'ICANN non plus n'a pas pu être présent. Et nous, en tant que secteur privé, nous n'avons pas pu y assister. Donc il y a vraiment des évolutions entre la phase 1 et la phase

2, qui ont eu lieu puisque de plus en plus la participation s'est élargie.

Il y a eu la création du Forum sur la gouvernance de l'Internet. Et deuxièmement, la supervision des États-Unis est passée par la phase de transition en 2013, comme vous les savez. Et donc je crois qu'en tant que communauté, nous pouvons vraiment montrer que ce modèle multipartite fonctionne dans le cas de la gouvernance de l'Internet.

J'aimerais également parler des enjeux que nous avons pu constater par rapport à l'Agenda de Tunis. Alors, il y a des enjeux. Le monde de plus en plus est en crise en termes politiques et à différents niveaux. Donc, certes, il nous faut réfléchir en quoi ceci a un impact sur la gouvernance de l'Internet.

Et donc le SMSI+20 reverra cet agenda. En tant que communauté, je crois qu'il nous incombe d'avoir un rôle de participer à toutes les réunions, à toutes les réflexions qui ont lieu dans le cadre du SMSI+20, pour montrer notre intérêt pour le modèle multiacteurs. De toute évidence, le modèle n'est pas le seul. Mais il nous faut être inclusifs et participer autant que possible pour nous exprimer, nous exprimer sur le maintien d'un Internet unique, mondial et interopérable.

En tant que communauté, nous avons une réelle raison de participer. Et je crois que ce qui est important également, c'est qu'aucune salle ne nous soit fermée, aucune porte ne nous soit fermée. Sinon, tous les acteurs n'auront pas été consultés, ce qui, en fait, il y a une nouvelle tendance aux Nations Unies.

La communauté l'ICANN devrait donc s'impliquer dans tous les

processus préparatoires, pas seulement le SMSI+20. Et je sais que les membres travaillent sur le processus CSTD, qui fait partie du Conseil économique et social des Nations Unies et d'autres instances. Et je pense qu'il serait utile de créer un groupe de travail transversal, qui implique tous les participants de notre communauté. Et comme l'a dit Anriette, effectivement, si nous souhaitons nous préparer pour l'avenir, il nous faut retourner sur le terrain et le saisir de nos mains. Voilà. Je vous laisse avec ces quelques mots.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Désirée. Comme vous pouvez le voir, nous sommes déjà en retard, mais c'est de ma faute. Je vais donc prendre quelques questions de la salle.

Nous allons commencer peut-être par une question en ligne puisqu'il n'y a pas encore de questions ici dans la salle. Levez la main. Et quelqu'un—

ANDREA GLANDON : Oui. Nous avons une question de Gopal Tadepalli. « Qu'est-ce qui est en jeu lorsque l'on parle de la Société de l'information ».

SÉBASTIEN BACHOLLET : Est-ce que quelqu'un souhaite répondre ? Essayons peut-être de prendre d'autres questions.

Deuxième question, une question dans la salle.

KAVOUSS ARASTEH :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir, pour ceux d'entre vous qui nous suivent à distance.

Il y a un proverbe qui dit que, pour connaître ou planifier l'avenir, il faut connaître pleinement le passé. Et la pleine connaissance du passé dans notre cas commence en 1998, lorsque la première résolution de l'administration tunisienne, à l'occasion de la réunion de Minneapolis, a proposé de jeter les bases du SMSI sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies.

Il y avait 11 000 participants à la première phase, et 19 000 participants à la deuxième phase ; 3000 étaient des gouvernements, et le reste, secteur privé et autres secteurs. Il y a donc eu une participation pleine et entière de tout le monde. Personne n'en était exclu.

Je ne comprends pas trop le terme de porte fermée ou cette critique. Il n'y avait pas de porte fermée. Parfois, effectivement, certaines personnes se rassemblaient en groupe restreint pour présenter quelque chose à la plénière. Malheureusement, au cours des deux derniers jours, il n'y a pas eu d'accord. Et les pays européens ont donc présenté une proposition de création du Forum sur la gouvernance de l'Internet dont la première réunion a eu lieu en Grèce en 2006, si je ne m'abuse. De bons débats, une bonne réflexion sur l'utilisation. Ces forums ne doivent pas adopter en général des résultats particuliers qui soient contraignants, mais plutôt de préparer certains travaux pour—

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci de bien vouloir conclure, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH : J'entends que les personnes veulent être incluses. Il n'y a aucune raison de les exclure. Effectivement, nous avons le forum de l'IGF à l'UIT, tous les ans. Il y a l'UIT. Il y a l'UNESCO qui participe. Tout le monde est invité. Tout le monde est bienvenu. Et d'ailleurs en 2010, à Guadalajara, au Mexique, la communauté ICANN a été reconnue comme l'une des participantes actives à ces réunions, et elle a été incluse dans les conférences futures. Donc l'ICANN est toujours bienvenue à toutes les réunions, toutes les activités. Donc essayons de travailler ensemble au lieu de créer quelque chose en parallèle. Ceci risque d'être contre-productif.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. D'autres questions ? Peut-être une autre question dans la salle.

FARZANEH BADIEI : Bonjour. Farzaneh, Groupe des entités non commerciales.

Je souhaite demander au panel de nous donner un exemple de débat concernant la gouvernance à l'occasion du SMSI, si le débat sur la gouvernance n'est pas réellement en cours à l'occasion de la SMSI et si ces forums se sont avérés incapables de réellement modifier ou au moins accompagner les lois adoptées par l'Union européenne, le RGPD, le NIS2, etc. Et je crois que des forums tels que le SMSI ont vraiment

contribué au contraire à la question de la gouvernance. Alors si les décideurs ne participent pas réellement à ces forums qui portent sur la gouvernance de l'Internet, eh bien, j'aimerais savoir pourquoi. Mais j'ai l'impression que ce n'est pas le cas.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Nous parlions de la première partie, là. Votre question a peut-être plus à voir avec la deuxième partie de notre débat. Mais donc, lorsque les intervenants répondront à cette question, merci de ne pas précipiter l'ouverture de la deuxième partie.

LORI SCHULMAN : Lori Schulman, concernant votre question, Farzi. Et je souhaitais également répondre à la question concernant ce qui est en jeu pour la Société de l'information. Je ne peux pas vous donner peut-être une réponse comme ça, immédiate. Mais je peux vous donner mon point de vue concernant la SMSI+20 en comparaison d'autres SMSI.

Il s'agit là de la reconnaissance du fait que la réforme est nécessaire. Nous avons parlé par le passé de travail avec les gouvernements, mais pas tellement d'accompagner les gouvernements vers des produits très clairs. Maintenant le SMSI+20 vise réellement à parvenir à un certain nombre de résultats, la création du pacte numérique mondial, la désignation de l'Envoyé spécial sur les technologies. C'est-à-dire que cela fait partie d'un effort beaucoup plus vaste des Nations Unies qui visent justement à compenser peut-être ce qui n'était pas fait par la SMSI par le passé.

Donc je vous rappelle que la mise en œuvre, dans ce cas, se réfère aux traités internationaux. Et ces traités internationaux sont également dans le cadre du mandat de l'ICANN. Et c'est là, peut-être, toute la question par rapport à la responsabilité de la communauté ICANN.

Je reparlerai de ce point-là à la fin de cette séance, mais je vous en dis quelques mots. Il est peut-être important que l'ICANN reconnaisse qu'elle appartient à ce tissu de débats, que l'ICANN constitue une source de conseil indépendant, technique et informé.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Désirée, vous souhaitez ajouter quelque chose ?

DESIREE MILOSHEVIC : Oui, peut-être une réponse brève sur la première question ; ce qui est en jeu.

Je crois que nous avons un accord qui unit tous les gouvernements autour de l'Agenda de Tunis. Il respecte l'approche multipartite de la gouvernance de l'Internet. Alors ce qui est en jeu serait peut-être de détricoter ce tissu quelque part.

Et pour répondre à la question de Farzaneh concernant le fait que ces débats aient eu lieu effectivement ou non, et ce que font les gouvernements nationaux avec leur législation nationale, eh bien, tous ces gouvernements qui adoptent de nouvelles lois ont effectivement pris l'engagement de prendre leurs décisions à l'échelon national, de façon multipartite également, multiacteurs, en reconnaissance de

l'importance de tous les acteurs dans l'adoption de réglementations nationales.

Mais, bien sûr, nous ne savons pas s'ils vont effectivement appliquer cela à la lettre ou pas. Mais c'est ce qui a été décidé.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Nous allons maintenant passer à la deuxième partie de la séance. Nous allons parler du processus de révision de la SMSI+20.

Emily, pouvez-vous nous parler des opportunités et des risques pour la gouvernance multiacteurs à l'orée de la SMSI+20 ?

EMILY TAYLOR : Merci beaucoup, Sébastien, de me donner la parole. J'essaierai de répondre à la fin peut-être à la question de Farzi et d'autres intervenants.

Opportunités et menaces à l'orée de la SMSI+20, et bien, je pense que nous pourrions peut-être parler du type d'action que nous pourrions mener à bien avant la SMSI+20 pour préparer du mieux que nous pouvons la communauté ICANN.

Vous savez la SMSI+20 est l'occasion de réfléchir au succès du processus multipartite et de peut-être communiquer, mais aussi de réfléchir aux meilleures nouvelles qui proviennent de ce mécanisme. Et la meilleure nouvelle sans aucun doute de la part de l'ICANN, c'est bien sûr, [la supervision de] la transition de la supervision des fonctions IANA, ce qui a permis d'établir, grâce au travail interne de l'ICANN, des bases

extrêmement solides pour cette transition.

Nous sommes toujours là, et les choses fonctionnent. Ce qui démontre que les mécanismes multipartites, comme celui de l'ICANN, fonctionnent et sont en mesure de gérer des questions épineuses rapidement et efficacement. Donc, c'est clairement la lune des opportunités.

Il y en a bien d'autres, mais peut-être je passe maintenant aux menaces. Quelles sont les menaces de la SMSI+20 pour la communauté ICANN et pour la gouvernance multipartite ? Eh bien, permettez-moi de commencer par vous dire que je ne pense pas que la gouvernance de l'Internet ou le rôle d'un gouvernement en termes de nommage ou d'adressage reçoive un intérêt ou une attention aussi particulière que celle qu'elle a reçue en 2003 ou 2005.

Cependant, si nous prenons un petit peu de recul pour considérer la situation de la gouvernance dans son ensemble, ce que nous voyons c'est qu'il y a de nombreuses initiatives, de nouveaux processus de la part des Nations Unies. Par exemple, le Groupe de travail sur le comportement responsable des États dans le cyberspace. Il y a également le Comité de lutte contre la cybercriminalité, qui avance sur des outils et d'autres processus multilatéraux, tel que l'extension de la Convention de Budapest ou les principes de l'OCDE concernant l'échange de données transfrontalier.

Les communautés multipartites, au cours des 10 ou 20 dernières années, ont contribué pour essayer de régler de nouvelles problématiques de gouvernance émergentes. Il y a un excellent

exemple de NETmundial, par exemple, qui a très vite réagi suite aux révélations d'Edward Snowden. Il y a également des commissions multiacteurs, qui ont été créées suite à cela. Mais je pense que ma réflexion serait de dire que la plupart de l'entrepreneuriat et de la mobilisation générale pour régler des problèmes de cybernétique en général ou de gouvernance n'est peut-être pas suffisamment remarquable dans le mécanisme multipartite.

Je sais que ce n'est pas le rôle de l'ICANN, mais cela devrait quand même faire l'objet d'une réflexion. De nombreuses parties prenantes participent à l'ICANN. Et je pense qu'il serait utile que certains groupes se demandent, à l'avenir, quelles sont les problématiques émergentes qui requièrent des solutions multipartites.

Et pour terminer, si nous nous demandons ce que l'ICANN pourrait faire pour essayer de se mettre dans la meilleure position possible pour pouvoir continuer son travail de coordination multipartite, eh bien, j'encouragerais la communauté ICANN à se concentrer sur quelque chose qui soit suffisamment bon et pas nécessairement parfait. Pensons peut-être un peu moins aux processus bureaucratiques, mais beaucoup plus aux résultats. Ces résultats doivent être équilibrés et opportuns.

Je pense que si, entre maintenant et la SMSI+20, nous pouvons-- le SMSI+20, nous pouvons avoir réellement un ensemble de produits qui soient raisonnablement satisfaisants pour un ensemble de parties prenantes, sans insister de manière déséquilibrée sur les intérêts d'une seule partie prenante. Ceci nous rendra service.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Désolé, Emily. Nous allons vous interrompre, parce que nous n'avons que très peu de temps. J'aimerais demander à Raul qui nous parlait des risques associés avec l'IGF.

RAUL ECHEBERIA : Je crois que ce que je vais dire correspondra à ce qui a déjà été dit. Merci de m'avoir invité à parler aujourd'hui dans le cadre de ce forum. Nous avons eu une réunion de préparation dans le cadre de cette session, et quelqu'un a mentionné qu'il faut que les gens comprennent bien qu'il y aura des décisions dans le cadre du processus SMSI+20. Et ceci est extrêmement important.

Dans le cadre des négociations du processus SMSI, la question sera de renouveler le mandat de l'IGF ou pas. Donc, c'est un des scénarios possibles et il ne faut pas l'oublier. Il est tout à fait possible que la mission de l'IGF ne soit pas renouvelée. Donc la question, c'est de savoir à quoi ressemblera ce scénario. Et je crois qu'il ne faut pas oublier que ça pourrait être négatif. Donc il faudra prêter attention à cette question.

Beaucoup de personnes ont été très impliquées dans l'IGF au cours des années passées. L'ICANN également a été très impliquée en Éthiopie, lors du dernier IGF, en décembre. Mais si jamais cette mission n'est pas renouvelée ou ce mandat n'est pas renouvelé, à mon avis, ce serait très négatif. Beaucoup des discussions sont en cours dans d'autres forums dans lesquels la participation multipartite est plus difficile, voire n'existe pas dans certains cas. Sans l'IGF, la participation des différents

acteurs à toutes les discussions serait beaucoup plus difficile.

Donc que pouvons-nous faire pour éviter ce scénario, qui certainement est le plus négatif ? Eh bien, je crois que la réponse est de continuer de travailler pour améliorer IGF ainsi que ses résultats, de manière à ce que ses résultats soient plus utiles et correspondent davantage aux attentes des différents acteurs.

Il y a le processus de l'UNESCO sur la réglementation des plateformes. Cette discussion aurait dû avoir lieu à l'IGF plutôt qu'à l'UNESCO. Et pourtant, beaucoup résistent toujours à l'évolution de l'IGF.

Si les gouvernements ou d'autres acteurs souhaitent obtenir certains résultats, ils s'adressent à d'autres acteurs. Nous n'avons aucune garantie d'égalité d'opportunités de participation dans différents forums. Donc l'IGF ne doit pas être tenu pour acquis. Comme je l'ai déjà dit, il nous faut travailler au niveau de l'IGF pour répondre aux attentes de tous.

D'autres avant moi ont insisté sur le besoin de tirer les leçons. Par exemple, du NETmundial, et utiliser ce que nous avons appris au niveau de l'IGF. Je crois qu'il faut aussi innover, avec la création de nouveaux outils, nouveaux outils pour les politiques publiques, pour la génération des nouvelles normes, pour l'amélioration des liens, des relations à établir entre les différentes discussions aux différents niveaux ou forums internationaux. Il y a donc certaines décisions, comme je l'ai dit déjà, qui seront prises au niveau du SMSI+20. Certaines de ces décisions sont négatives pour nous. Donc il nous faut nous impliquer dans le processus.

L'IGF n'est pas un lieu parfait, mais je crois que le monde est meilleur avec l'IGF qu'il ne le serait sans.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Raul. Je vais maintenant passer la parole à Olga Cavalli, qui va nous parler du rôle de l'ICANN dans ce domaine.

OLGA CAVALLI : Merci Sébastien. Je vais donc parler dans ma langue maternelle, qui est l'espagnol. Tout d'abord, merci beaucoup de m'avoir invitée à ce panel avec autant d'amis et de références importantes par rapport à cette question.

Une question qui est apparue pendant la préparation de cette session était si l'ICANN devrait se placer en mode écoute, *listening mode* comme on dit en anglais.

Je crois que ma réponse est non, absolument pas, et pour plusieurs raisons.

Je vais réagir à un commentaire de Wolfgang. Il y a une seconde, il a dit qu'il fallait trouver de nouveaux modèles de collaboration renforcée, coopération renforcée. Je crois que c'est un point important, et il serait utile que l'ICANN le prenne à son compte comme un nouveau défi.

Je ne crois pas que l'ICANN doit être en mode écoute, mais en mode action. Emily nous a invités à ne pas être si parfaits, à nous concentrer sur les résultats. L'ICANN a tout ce qu'il faut entre ses mains pour être un acteur important de ce nouveau processus. Pourquoi ? Nous avons

une structure formidable, un personnel extrêmement talentueux, non seulement aux États-Unis, mais à travers le monde. Nous voyons le travail formidable réalisé par les personnes qui sont auprès des Nations Unies à Genève, ou dans ma région en Amérique latine et les Caraïbes. Une structure formidable, considérable, répartie dans le monde entier, qui connaît très bien les problématiques. Nous avons une communauté également qui est fantastique. Tous les acteurs sont impliqués. Il y a presque autant de gouvernements qui siègent au GAC que les Nations Unies elles-mêmes. Il y a également la société civile, les entreprises, les entités commerciales et non commerciales, la communauté technique. Et je pense qu'il y a un aspect peut-être qui peut être renforcé, c'est le rôle des universitaires. Je suis moi-même professeur universitaire depuis de nombreuses années, en plus de mon travail personnel. Ceci peut être sans doute un peu renforcé. Mais il y a quand même une bonne représentation de ce secteur.

Donc avec toutes ces ressources, l'ICANN a tous les éléments en main pour devenir un acteur pertinent, un acteur d'importance, qui ne soit pas seulement en mode écoute, mais aussi en mode action. De quelle façon ? Si le processus est seulement multilatéral et si seulement les gouvernements y participent, eh bien, oui, c'est très bien. Les gouvernements sont représentés également à l'ICANN, alors travaillons ensemble, en tant que communauté.

Comme Emily l'a dit, le processus IANA l'a bien démontré, et d'autres processus qui ont impliqué les différentes parties prenantes de la communauté pour adopter des procédures, des documents, etc. Si ce processus et document est ouvert, tel que par exemple le Pacte

numérique mondial, eh bien, nous pouvons également adopter un document à l'ICANN. Quelque chose qui soit simple, humble. Ou peut-être de notre côté, nous avons par exemple invité la participation de différents boursiers. Et nous impliquons 320 boursiers. Et nous allons envoyer ce document en tant que contribution au Pacte numérique mondial. Utilisons tous les canaux possibles. L'ICANN devrait utiliser tous les canaux disponibles, des canaux multilatéraux, des canaux multipartites, ou à travers les gouvernements, afin de transmettre et faire entendre la voix de notre communauté.

J'ai mes notes en anglais, pardon ; c'est un petit peu compliqué pour moi de traduire.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, malheureusement, le temps est écoulé.

OLGA CAVALLI : Merci de m'écouter.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Olga. Merci pour votre participation. J'aimerais maintenant céder la parole à Jothan, qui sera le prochain intervenant et qui va nous parler de la communauté technique de l'Internet.

JOTHYN : Merci Sébastien. Bonjour ou bonsoir à tous. Je suis très heureux de faire partie de ce panel d'intervenants distingués.

La première chose que je souhaite dire, c'est que je crois qu'il faut réfléchir à comment guider des discussions sur le SMSI+20, et ensuite comment le faire.

Donc je crois qu'il faut absolument que la communauté de l'Internet guide les discussions. Sinon, nous serons mis de côté et d'autres personnes prendront les décisions sur toutes les thématiques diverses, y compris les structures de gouvernance. Donc, nous ne pouvons pas nous dissimuler et nous voiler la face, et nous imaginer que ce n'est pas important, toutes ces discussions.

Il nous faut montrer l'utilité du modèle de l'ICANN, modèle multipartite, et également nous impliquer à le faire évoluer. Si nous pensons que le multipartisme est une bonne approche, nous devons promouvoir ce modèle auprès des institutions qui s'occupent de ces questions, par exemple de cybersécurité ou de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

L'ICANN et la communauté de l'Internet ne doivent pas dire « Oui, ça ne fait pas partie du modèle multipartite, ne nous l'amenez pas ». Non. Nous devons prendre notre responsabilité, assumer notre responsabilité, dans l'environnement multipartite. Alors que pouvons-nous faire ici ? Toutes les organisations, toutes les personnes doivent lire le Pacte mondial, la Déclaration du SMSI, et décider de son positionnement, travailler avec la communauté internationale ou partager des points de vue sur ces questions. Élargissez vos perspectives. Impliquez-vous auprès de vos gouvernements près des Ministères des affaires étrangères, auprès des personnes qui sont

présentes dans l'environnement de l'ICANN.

Nous devons bien comprendre ce qui se passe et élargir le dialogue. Si vous êtes là en tant que membre du GAC, encouragez vos gouvernements à s'impliquer dans le système de gouvernance de l'Internet et dans le cadre des négociations.

Alors, je vais être bref. On parle de 2025. On se dit bon, nous sommes en 2023. Non. Ce n'est pas le cas. Le sommet de l'avenir est l'année prochaine. Le Pacte sera bientôt là. Donc au sein de nos communautés, il nous faut absolument être dynamiques, ISOC, ISTAR... Il nous faut lancer la discussion. Sinon, nous serons victimes de la discussion.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Jothan. Je vais maintenant céder la parole à Lynn St Amour.

LYNN ST AMOUR : Merci, Sébastien, et merci Jothan. C'est une excellente introduction.

Pour ceux d'entre vous qui ne me connaissent pas, j'ai été PDG de l'Internet Society. Et j'étais à l'IGF en 2019. Et c'est Anriette qui m'a remplacée.

Nous avons déjà parlé de la collaboration ce matin. C'est donc quelque chose de très important dans toute la communauté. Et j'implique l'organisation des ccTLD, le W3C, etc. La collaboration avec les autres groupes de parties prenantes dans l'écosystème de la gouvernance est également importante.

Je crois que la communauté technique a réussi pour les deux premiers SMSI, parce qu'elle a partagé ses points de vue, ses positionnements et a collaboré.

Il y a eu les différentes déclarations, qui étaient des déclarations communes, avec l'exception de Montevideo. Mais nous sommes tous arrivés à nos positionnements individuellement de notre propre perspective et selon nos propres responsabilités. Et ceci a informé des activités des différents organismes, de manière à mieux se positionner du point de vue stratégique. Et donc encore une fois, l'effort a été collaboratif. Il n'a pas été hiérarchique ou coordonné pour ainsi dire.

Il y a le groupe ISTAR, auquel il a déjà été fait référence. Par la suite, nous avons parlé du groupe de collaborations sur l'Internet, l'ITCG. Donc là, il y a des acteurs de cet écosystème, des personnes qui, en leur propre nom, se sont exprimées au sein de la communauté technique. Et ce groupe ITCG donc, au sein de la communauté technique, essaie de mettre en place une représentation efficace et opportune. Et l'une des demandes, c'est une recommandation auprès des Nations Unies dans le domaine de la technologie.

Et il y a de nombreuses initiatives au niveau de l'IGF qui ont lieu actuellement, toutes avec certaines complexités et certains risques, et qui pourraient mener à une implication moins multiacteurs, beaucoup plus multilatérale ou centralisée par l'ONU.

Nous avons donc besoin de perspectives. Nous devons parler de nos valeurs, de nos processus. Et pourtant, très souvent, notre participation est minime, ou alors elle est trop technique selon eux.

Donc ce que je proposerai à toute la communauté technique de l'Internet, pas seulement la communauté de l'ICANN, c'est quels sont les efforts de collaboration qui pourraient être utiles au sein de cette communauté et comment procéder.

Il faudrait donc mettre en place un effort collaboratif, mais il semblerait que nous ayons du mal, même au niveau de l'ITCG. Très honnêtement, souvent, nous avons le sentiment d'être une plateforme de partage des efforts à très bas niveau, à laquelle ceux qui participent trouvent leur intérêt. Mais je crois que les objectifs stratégiques de l'organisation ne sont pas nécessairement reflétés dans ce groupe.

Donc je vais m'interrompre. Je remercie pour cette opportunité que vous m'avez accordée de participer.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Lynn, et j'aimerais maintenant écouter les questions. D'abord une question en ligne, ensuite micro 2.

Veuillez lever la main. Nous avons trois micros. N'hésitez pas.

ANDREA GLANDON : Question en ligne de Javier Rúa. « Est-ce que les gouvernements non autonomes peuvent partager au SMSI sur pied d'égalité, ou est-ce que leur statut est réduit ou limité ».

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je crois que Javier a déjà posé cette question dans un autre forum.

Donc la question des acteurs non autonomes, ou territoires non autonomes. Je ne sais pas s'il y a une réponse pour ceux-ci. Nigel ?

NIGEL HICKSON :

Oui. Donc, Nigel, du Royaume-Uni. Vous savez, ce n'est pas encore très clair. Nous avons le Pacte mondial actuellement. Et le Royaume-Uni et d'autres pays disent que ce n'est pas simplement la consultation, mais la négociation qui doit inclure ces acteurs non autonomes.

Nous l'avons vu dans le groupe de travail à composition non limitée. Nous l'avons vu ailleurs dans le cas des traités, à Vienne. Les acteurs doivent avoir une voix dans le processus SMSI. C'est ce qui est dit.

Comment est-ce que nous allons le faire ? Eh bien, cela dépendra de la mission des Nations Unies à New York. Mais je crois qu'il faut amener les acteurs. Il faut les impliquer. Mais ensuite, mettre en pratique ces idées.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Nigel. Micro 2.

NAMRA NASEER :

Bonjour, je suis boursière de l'ICANN et j'aimerais attirer l'attention sur les enjeux économiques et l'augmentation de l'inflation actuelle, qui aura un impact sur l'utilisation de l'Internet et qui va également accentuer la fracture numérique.

J'aimerais savoir ce que pense un forum tel que le SMSI, et en quoi on

peut tirer parti de ce travail de manière à améliorer l'accès de l'Internet dans les différents pays et différentes régions.

EMILY TAYLOR : J'aimerais répondre moi aussi.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Alors si Raul et Emily souhaitent répondre, allez-y.

RAUL ECHEBERIA : Oui, la réponse à la deuxième question, c'est tout simplement oui.

Le SMSI, c'est beaucoup plus que la gouvernance de l'Internet. Les activités, c'est aussi différents aspects. Et les gouvernements doivent se pencher sur cette question de la fracture numérique qui doit être réduite ; c'est une question d'inclusion. Donc oui, je crois que c'est important.

Par rapport à l'autre question, par rapport à la participation des acteurs non gouvernementaux, Nigel a parlé de certaines opportunités. On peut avoir des groupes de travail. On en avait un sur la gouvernance de l'Internet. On en avait d'autres, avec des discussions parallèles avec les gouvernements. Il y avait des forums régionaux avec une approche multipartite.

J'ai eu l'opportunité de participer et de représenter mon pays, l'Uruguay, dans le cas de négociations. Donc, Nigel a mentionné qu'il fallait demander la participation de différents acteurs dans le cas des

négociations, mais il y a aussi les forums régionaux, les groupes de travail. Donc, encouragez la participation à ce niveau-là.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Raul. Emily.

EMILY TAYLOR : Merci. J'aimerais rebondir sur le commentaire de Nigel et sur les questions sur l'inflation et les conditions économiques.

Nigel, vous avez mentionné de travail à composition non limitée et la participation d'acteurs non étatiques à ce groupe de travail. Je crois que le processus n'a pas été satisfaisant à la vérité, avec une intervention très symbolique. Et il y a eu également beaucoup de difficultés, je sais que vous en êtes conscients, avec des acteurs de la société civile qui ont été impliqués qui n'étaient pas accrédités.

Ceci étant, il y a énormément d'opportunités pour les États non étatiques de s'impliquer dans le SMSI+20.

Et j'aimerais souligner l'exemple du gouvernement du Royaume-Uni, qui justement amène des acteurs non étatiques dans leur négociation et qui s'assure qu'il considère la perspective multipartite. Donc, bravo au Royaume-Uni pour cette approche.

Et par rapport à la question de l'inflation et des conditions économiques et leur impact sur l'accès à l'Internet, oui. Je crois que, par rapport au rôle de l'ICANN, je l'ai mentionné et je crois que ce sera un des points de focalisation du SMSI+20 comme cela l'était à l'époque

du SMSI.

Pour que le Sud global arrive en ligne, pour que ceci devienne une priorité, eh bien, je crois qu'il va falloir en faire une des priorités.

Nous souhaitons également souligner l'impact important de toute la communauté technique et d'autres initiatives, surtout dans l'hémisphère sud, avec les points d'échange Internet. Il y a vraiment des manières très concrètes de réduire la latence, d'améliorer l'accès de tous aux ressources extraordinaires que représente l'Internet.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Emily. Lori. Je ne pourrais pas donner la parole à tous. Mais je vais céder le micro à Lori. Numéro 1, numéro 2, et ensuite on terminera.

LORI SCHULMAN :

Oui, merci beaucoup. J'aimerais revenir à l'intervention d'Emily et dire que si ceux qui sont ici ou ceux qui sont en ligne n'ont pas participé à un SMSI, si vous avez l'opportunité de le faire, eh bien, je vous y encourage. Parce que ce que vous y verrez en dehors des ministères représentés et des réunions de haut niveau, il y a aussi énormément de sessions sur les technologies de développement. Il y a un travail dans les domaines dans l'entrepreneuriat. Et j'ai été très surprise de voir qu'une des années où j'ai participé au SMSI, je me suis dit que je ne vais pas me concentrer sur tout ce qui est ministère et gouvernement ; je vais voir ce qui se passe un petit peu en parallèle. Et il y a eu un prix qui a été

décerné à une jeune femme africaine, une entrepreneure qui avait développé une application qui permettait aux villages locaux de, en fait, digitaliser leur place de marché, de manière à ce que les vendeurs n'aient pas nécessairement à utiliser du liquide, de manière à ce qu'ils puissent travailler avec d'autres villages de manière totalement différente. Et pour moi, c'était quelque chose de très intéressant puisque je viens d'un pays privilégié dans l'hémisphère nord. Donc de voir quelqu'un qui travaillait à ce niveau.

Donc, lorsqu'on parle d'intégration de l'hémisphère sud, je crois que c'est un excellent forum qui permet de souligner les progrès dans ces domaines.

Alors, la question aujourd'hui, c'est que le SMSI est en train d'être planifié. Je crois que ce serait en fait une excellente idée pour l'ICANN d'être impliquée dans cette organisation des calendriers. Je crois qu'il faut absolument encourager la participation de la communauté de l'ICANN.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, c'est vrai que ce conflit de calendrier est compliqué. Je vais passer la parole au micro 1, ensuite au micro 2 à Bertrand, et ensuite nous terminons la séance.

SAUL : Bonjour. Saul au micro. Un message pour Lynn. Vous parlez de l'implication des personnels techniques qui sont habituellement fascinés par les problèmes techniques, comment les choses marchent

et comment les réparer quand elles ne marchent pas. Elles ne sont pas intéressées par le programme plutôt juridique, tel que ce qu'il se passe à l'IGF. Comment impliquer donc la communauté technique à ces débats ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Bertrand, s'il vous plaît.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Bonjour. Bertrand de la Chapelle au micro, directeur exécutif de l'Internet and Policy Network.

Sauf votre respect, et en particulier le cher collègue de l'Iran, on ne peut pas réviser quelle a été en réalité la teneur de la première réunion du SMSI. C'était une réunion fermée ; les portes étaient fermées. C'était très difficile de participer. J'ai moi-même été exclu de cette réunion. Et il n'est pas possible que la génération la plus jeune comprenne donc ce qui s'est passé là-bas.

Évidemment, les choses peuvent changer 20 ans après. Et c'est pour ça que le modèle multipartite est en jeu.

Deuxième point. Il y a bien entendu un prérequis fondamental pour nos débats ici aujourd'hui. Il faut comprendre ce que va être le SMSI+20. Est-ce que c'est un événement ? Un ensemble d'événements ? Est-ce que ce sera la définition de l'avenir, donc, du Pacte numérique mondial ? Personnellement, je suis ces choses de très près, et ce n'est pas clair. Je peux vous le dire. Je sais qu'il y a certains pays qui pensent à cette

question très clairement. Et nous devons y réfléchir nous aussi.

Et en dernier point. Qu'est-ce qui est en jeu, puisqu'au-delà de la protection de ce qui a été atteint par l'ICANN et par l'IGF, même si ce sont des étapes importantes, ce qui est en jeu, c'est l'avenir de la gouvernance dans l'ère numérique. Et lorsque le Premier ministre de l'Inde, à la réunion d'inauguration du G20, ou son ministre des affaires étrangères, dit que le système multilatéral a échoué, alors, il est maintenant nécessaire de nous demander comment le multipartisme peut s'améliorer avec la participation des États.

Et je vous le dis honnêtement. Ceux d'entre nous qui croient en l'approche multipartite doivent démontrer plus de résultats probants, rapidement, puisqu'actuellement la fiche de suivi n'est pas en notre faveur. Et le SMSI+20 doit être notre horizon. Et c'est à ce moment-là que le débat aura réellement lieu. Et c'est important pour tout le monde.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup Bertrand. Je vous présente mes excuses. Il ne nous reste que 10 minutes. Et je ne vais pas être capable de prendre ou en mesure de prendre toutes les questions. Au début, je pensais que 1 h 30 serait suffisant, mais je vois que ce ne l'est pas. Et nous pourrions peut-être organiser une séance dans l'une de nos prochaines réunions, si la communauté le souhaite. Mais je vais donner la parole à Barbara, à Marita et à Lori pour deux minutes au lieu de trois. J'espère qu'elles m'en excuseront. Barbara, Marita et Lori, je sais que vous êtes tous déçus, mais malheureusement c'est le temps qu'il nous reste.

BARBARA WARNER :

Bonjour. Je suis Barbara Warner. Je m'adresse à vous aujourd'hui au nom de mon organisation, qui s'appelle le Conseil international américain pour le commerce international.

Mes conseils aujourd'hui sont extrêmement pratiques et sont peut-être intéressants pour certains d'entre vous. Je pense qu'ils concernent la réalité d'une organisation multilatérale, d'un point de vue d'une entité ou des utilisateurs commerciaux.

Il y a eu des opinions divergentes concernant la possibilité pour les différentes parties prenantes d'avoir accès au SMSI. Mon organisation a un statut consultatif auprès de l'ECOSOC des Nations Unies, ce qui nous permettra de participer à l'événement, y compris au Groupe de travail à composition non limitée sur la cybersécurité. Mais nous ne pourrons probablement pas prendre la parole au micro dans le cadre du processus SMSI.

Et donc, comme ceci a déjà été dit, effectivement, cela sera probablement un processus gouvernemental de débat.

J'ai quatre recommandations pour vous. Elles sont pratiques et sont orientées vers les parties prenantes commerciales.

D'abord, commencez à travailler dès maintenant. Commencez tôt rapidement. Réunissez-vous avec vos gouvernements rapidement pour les informer des intérêts et des positions de vos parties prenantes. Essayons de rédiger des déclarations très courtes, d'une page, avec quelques points de discussions, qui pourront être partagées avec les

représentants de vos gouvernements. Et surtout, permettez à des personnes qui ne sont pas expertes de connaître le texte. Les personnes qui vont voter à l'assemblée générale ne sont pas des experts de la gouvernance Internet. Ils sont en général des généralistes. Vos textes doivent être simples, et comme Mandy l'a dit, nous devons jouer le rôle de traducteur, d'interprète, et de promoteurs.

Et ceci m'amène à ma deuxième suggestion. La première était de commencer tôt. La deuxième, c'est de tenir des consultations fréquentes. Et en plus de rendre disponibles des matériels de sensibilisation qui soient accessibles, vous devez assurer que vous apparaissez très clairement comme une personne de contact concernant la gouvernance de l'Internet, et que vous convoquez plusieurs réunions. Ces réunions seront nécessaires, et elles devront être répétées pour pouvoir assurer la sensibilisation, et surtout pour pouvoir partager les besoins techniques, nationaux, régionaux. Et utilisez parfois également l'argument de l'importance de la géopolitique. Ceci pourrait être nécessaire afin de reformuler votre message pour vous assurer qu'il soit aussi efficace que possible. Tout ceci doit être fait en étroite collaboration avec les gouvernements.

Troisièmement, j'invite toutes et tous à utiliser d'autres forums comme levier. L'IGF a beaucoup parlé du SMSI, mais aussi du Pacte numérique mondial. Nous en avons parlé, et tous ces mécanismes sont importants pour transmettre vos points de vue dès maintenant.

En dernier lieu, en quatrième point. Et je ne peux pas insister là-dessus suffisamment, je dois vraiment insister là-dessus. Essayez de vous

mobiliser pour avoir une influence sur les points de vue de vos gouvernements, mais essayez également que vos gouvernements transmettent des positions très claires à leurs missions respectives auprès des Nations Unies à New York. Et les points de vue que vous communiquerez ne seront pas nécessairement transmis si les messages ne sont pas clairs pour les missions auprès des Nations Unies de vos pays.

LORI SCHULMAN :

Aujourd'hui, je suis là en une double qualité. Pour l'ICANN, je suis la présidente du Groupe des parties prenantes de la propriété intellectuelle. Et à l'extérieur de l'ICANN, je suis directrice de la politique Internet pour l'Association des marques déposées, qui représente les propriétaires de marques à travers le monde.

On m'a demandée de répondre à la question suivante : quel serait un bon résultat pour l'ICANN ? Et bien sûr, j'y répondrai en rajoutant une perspective en tant que membre du secteur privé.

Bien sûr, nous avons beaucoup parlé de cela. Je pense qu'une réaffirmation du modèle multipartite serait un excellent résultat. Mais effectivement, cela ne reflète pas nécessairement tous les points de vue de l'ICANN. Mais l'idée serait surtout de nous assurer qu'il y ait une inclusion de points de vue techniques et politiques, en impliquant autant de spécialistes du commerce que des ingénieurs comme conseillers de nos ministres, ce qui va dans le sens également de la connexion entre les Nations Unies et les capitales.

Nous devons mobiliser une connaissance spécialisée. Nous devons savoir comment les choses fonctionnent pour pouvoir transmettre nos messages. Je pense que ce point de vue a été très clairement mentionné auparavant.

En ce qui concerne le secteur privé, je souligne ici l'importance du secteur privé. Mais moi, si je représente des parties prenantes commerciales, pour moi, travailler dans le contexte des Nations Unies signifie de m'adresser à des organisations non gouvernementales qui ont un rôle essentiel pour assurer l'inclusion et le processus. Et ceci, comme l'a dit Olga, comprend des universitaires qui cadrent le débat du point de vue intellectuel pour que celui-ci soit transmis au niveau politique.

Et nous l'avons entendu récemment à l'occasion de l'événement State of the Net, il y a deux semaines. Toutes les politiques sont des politiques Internet aujourd'hui. C'est ce qui a été dit là-bas. Nous sommes dans une ère où tout est lié à la technologie numérique, la connectivité et l'accès.

Donc contenu de tout ça, je pense qu'il est essentiel de reconnaître l'importance d'équilibrer les besoins du secteur privé, d'une part, et les politiques publiques qui augmentent l'accès et la sécurité des consommateurs, et garantir également les droits des utilisateurs pour l'intérêt public. Le SMSI, c'est une question d'inclusion. Et cela fait partie d'un cadre plus vaste. Et je pense qu'il faudrait le réaffirmer au sein de la communauté ICANN. Il ne s'agit pas simplement de la bulle de l'ICANN. Il s'agit de la possibilité d'aborder des questions techniques

et non techniques abordées sous l'angle des droits de l'homme pour le bien commun. Ceci implique le secteur privé et toutes nos approches durables à l'avenir.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Lori. Dernière intervenante, Marita. Pardon de ne pas vous avoir donné la parole avant.

MARITA MOLL : Merci Sébastien. Ceci a été tellement dense, que je ne suis pas certaine que les gens puissent en absorber encore beaucoup plus.

Je suis Marita Moll, de la communauté At-Large. J'ai été membre d'ALAC, ainsi que de l'organisation At-Large d'Amérique du Nord. Je travaille au Canada. Et je voulais m'intéresser à certains points qui ont été soulignés par les derniers intervenants.

Nous devons mobiliser nos ressources, en particulier dans la communauté des utilisateurs finaux qui ne représentent qu'une petite partie de ce que nous faisons. Nous n'avons pas nécessairement toujours toutes les informations disponibles. Nous avons besoin de plus de forums pour informer les gens concernant la façon dont leurs organisations d'utilisateurs finaux peuvent être impliquées de façon plus productive. Et c'est le cas.

J'ai eu, par exemple, un événement en 2005 au Canada, auquel j'ai participé. C'était une consultation avec la société civile concernant l'Agenda de Tunis. Ceci a été très efficace, utilisé par le biais de nos

gouvernements et la Commission canadienne auprès de l'UNESCO. Peut-être que cela a eu lieu dans d'autres pays, mais en tout cas, dans notre cas c'était extrêmement positif. Et je pense que c'est fondamental et nous permet d'impliquer notre communauté, de les informer sur les formes de participation. Merci beaucoup.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Marita. Nous en avons presque terminé. Il est presque midi. Je vais prendre peut-être deux questions, et j'aurais ensuite le devoir de clore cette séance. Nicolas.

NICOLAS FIUMARELLI : Nicolas Fiumarelli, boursier de l'ICANN, membre de LACRALO et du Comité de direction de la gouvernance.

Au cours des dernières années, nous avons été témoins de la mise en œuvre du modèle multipartite à travers différentes initiatives : l'ICANN, NETmundial, le Pacte numérique mondial et d'autres. Mais il est nécessaire d'améliorer la façon dont le modèle est appliqué pour s'assurer que cela soit effectif.

Nous pourrions, par exemple, créer une plateforme commune pour l'utilisation de toutes les initiatives nationales, régionales, mondiales et de jeunesse. Ce serait une plateforme de révision, qui serait semblable à la plateforme de l'IGF, avec différentes plateformes et des outils d'intelligence artificielle pour permettre des résultats multiacteurs dans des processus multi ou transversaux à la communauté. Cela nous permettrait d'impliquer différents acteurs.

En ce qui concerne la question du mandat, il est essentiel que les initiatives de jeunesse prennent en compte la nature évolutive du modèle multipartite et la participation massive. Il faut impliquer tous les écosystèmes de gouvernance, y compris l'ICANN. Je vous invite à prendre en compte, donc, cette possibilité de créer une plateforme commune pour toutes les initiatives régionales, nationales et mondiales au sein de l'IGF, pour que celle-ci continue d'être une plateforme efficace. Merci beaucoup.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Nicolas. Dernier intervenant.

ANA NEVES : Je m'appelle Ana Neves. Je suis du Portugal. Et je suis déléguée au GAC. Je suis une des vice-présidentes de la Commission sur la science et la technologie pour le développement, qui va parler de la résolution SMSI à la fin du mois à Genève.

Je suis là pour vous demander de communiquer avec vos gouvernements. Vous pensez que les autorités publiques parlent de tout et approuveront tout. Les gouvernements ont besoin de vous. Les gouvernements ont besoin d'avoir davantage d'informations sur ce qui se passe. Imaginez-vous, pour les gouvernements, ce n'est pas leur priorité.

Donc comme Barbara l'a dit — et elle a raison, vous devez parler à vos missions — de vos missions à Genève, à New York et au niveau national. Vous devez vous exprimer. Allez vous exprimer auprès du CSTD. Sinon,

J'aimerais vous remercier d'être venus. Pour ceux qui sont en ligne, merci pour votre participation. Et désolé pour tous ceux qui souhaitaient intervenir et à qui je n'ai pas pu céder la parole. Merci aux intervenants ici et en ligne, et je vous souhaite à tous une bonne fin de réunion de l'ICANN 76. Merci à tous.

ICANN|76
CANCÚN